

## Métiers de l'esthétique

Recommandations concernant le travail pour les métiers de l'esthétique durant l'épidémie de COVID-19.

### ❖ La préparation:

- Recevoir la clientèle sur **RDV uniquement** afin de limiter les attentes
- Respecter les **distanciations sociales (1,50 m entre 2 personnes et la jauge maximale d'occupation de 4m<sup>2</sup>/personne)**.
- **Informez le personnel et les clients des consignes de sécurité, affichez les.**
- **Chaque client** entrant dans l'institut doit utiliser le **gel hydroalcoolique en entrant dans l'institut et être muni d'un masque.**
- **Supprimer tous les magazines et tout type de collation** (thé, café...) à disposition des clients.
- **Laisser les portes ouvertes pour limiter les contacts avec les poignées**, dans la mesure du possible, tout en préservant l'intimité des clients.
- Prévoir une **aération régulière des locaux**
- **Eviter si possible l'utilisation de la ventilation manuelle (de type ventilateurs) et de la climatisation.** Les brassages d'air types ventilateurs ne sont pas autorisés. La climatisation est à éviter surtout dans les cabines sans fenêtres. Dans le cas où il est impératif de tempérer l'institut et les cabines, il est recommandé après vérification et entretien régulier des appareils, de mettre les systèmes de ventilation et climatisation sur la position la plus faible possible (utilisation recommandée de filtre HEPA - High Efficiency Particulate Air, filtre retenant les micro-organismes de l'air rejeté par la climatisation).
- **Mettre un sens de circulation** si possible pour éviter les croisements ; si cela est impossible, adapter le nombre de RDV en fonction du nombre de places disponibles.
- **Décaler les pauses déjeuner** pour respecter la jauge d'occupation maximale de 4m<sup>2</sup>/personne.
- **S'assurer de l'approvisionnement** permanent des consommables et matériels de protection (gants, masques, visières, lunettes, blouses, ...)
- **Utiliser des peignoirs, et serviettes à usage unique (lavables à 60°)**
- **Privilégier le paiement par carte bancaire sans contact**, sinon désinfecter après usage et se laver les mains.

### ❖ La préparation du personnel :

- **Informez le personnel des nouvelles règles sanitaires, et former le.**
- **Mettre un masque.**
- **Afficher les consignes** dans l'institut.

- **Eviter de porter des bijoux.**
- **Obligation de s'attacher les cheveux.**
- **Préparer un plan de nettoyage et désinfection régulier** (après chaque client) : Surfaces de travail, équipements de travail, outils, matériels, poignées de portes, placard, zone de paiement et tout matériel susceptible d'avoir été touché.
- **Porter obligatoirement un masque** (type chirurgical).
- **Laisser en permanence à disposition du personnel, près des postes de travail, dans les vestiaires, et salles de pause** : gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes ou spray, savon, essuie main et mouchoirs en papier jetable, sacs poubelles, gants, visières ou lunettes, masques normés.
- **Utiliser des outils de travail individuels.**

❖ **Réalisation des soins :**

- **Isoler les vêtements des clients** (en les couvrant d'un sac plastique par exemple). Eviter l'utilisation des vestiaires.
- **Porter des protections individuelles pour éviter toutes projections salivaires** : masque normé, visière ou lunettes, blouse à usage unique, gants.
- **Avant la prestation :**
  - **Désinfecter les zones du corps du client à traiter avec des lingettes désinfectantes**
  - **Désinfecter les mains du professionnel par lavage au savon.**
- **Nettoyer et désinfecter après chaque client** : ensemble des surfaces touchées, outils, appareils, matériels, poignées, boutons des portes et placards...
- **Les prestations en SPA humide, collectif, sont proscrites durant toute la crise sanitaire.**

Type de prestation	Obligations		Recommandations pour le professionnel	Interdiction durant la crise sanitaire COVID19
	Client	Professionnel		
<b>EPILATIONS CORPS</b>	Masque	Masque ou Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	Gants	
<b>EPILATIONS VISAGE</b>	Masque <i>selon la prestation</i>	Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	Gants	Nez
<b>SOINS CORPS</b>	Masque	Masque ou Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	Gants <i>selon la prestation</i>	Hamam sauf individuel et autonettoyant
<b>SOINS VISAGE</b>	-	Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	-	Appareils à vapeur
<b>BEAUTE DES MAINS ET ONGLES</b>	Masque	Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	Gants	-
<b>BEAUTE DES PIEDS ET ONGLES</b>	Masque	Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	Gants	-
<b>MAQUILLAGE ET BEAUTE DU REGARD</b>	Masque <i>selon la prestation</i>	Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	Gants <i>selon la prestation</i>	-
<b>MAQUILLAGE PERMANENT</b>	Masque <i>selon la prestation</i>	Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	-	-
<b>CABINE UV</b>	Pas de masque	Masque ou Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux	L'état de la ventilation doit être contrôlé et les filtres changés	-
<b>ESPACE ACCUEIL VENTE</b>	Masque Lavage des mains <i>avec le gel hydro-alcoolique</i>	Masque ou Visière+masque, Port de blouse, Cheveux attachés, Pas de bijoux, Retirer tous les testeurs à disposition des clients et désinfection après chaque utilisation	-	Manipulations des produits par le client

❖ **Le nettoyage de l'institut :**

- **Réserver les WC aux salariés** avec consignes de nettoyage et désinfection après chaque passage.
- **Nettoyer et désinfecter après chaque client.**
- **Laver les sols une fois par jour minimum, avec un linge humide et produits désinfectant.**

**Ces conseils sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure de l'évolution de la situation**

Voir aussi :

- ❖ COVID-19 - Prévention commune
- ❖ COVID-19 - Obligations employeur
- ❖ COVID-19 - Conduite à tenir pour les salariés à risque de développer une forme grave de COVID-19

Sources :

- Ministère des Solidarités et de la Santé - gouvernement français
- Haut Conseil de Santé Publique
- Caisse Sociale Assurance Maladie Ameli France
- Société Française de Médecine du Travail
- Société Française de Médecine du Travail
- Agence Régionale de la Santé